

NOTE D'INFORMATION

Traitement relatif aux demandes d'information médicale

La société **Swedish Orphan Biovitrum**, société à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros, dont le siège social est situé 11, cours Valmy – 92800 Puteaux, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 490 259 405 (ci-après désignée « **Sobi France** ») est la filiale française de la société Swedish Orphan Biovitrum A.B. (ci-après désignée « **Sobi** ») qui est un laboratoire pharmaceutique.

Dans le cadre de son activité, Sobi France collecte et traite certaines données à caractère personnel de professionnels ou d'utilisateurs dès lors que la société reçoit une demande d'information médicale (ci-après désignés les « Personnes Concernées »).

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après désigné le « **RGPD** ») et de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après désignée la « **Loi n° 78-17** ») (le RGPD et la Loi n° 78-17 sont désignés collectivement ci-après la « **Règlementation applicable en matière de Données Personnelles** »), Sobi France souhaite fournir aux Personnes Concernées l'ensemble des informations nécessaires pour comprendre comment et pourquoi elle traite leurs données, ce qu'elle en fait, combien de temps elle les conserve, les personnes auxquelles elle est susceptible de les transmettre, et les droits qui leur sont conférés.

1. Le(s) responsable du traitement

Le responsable du traitement est la société Sobi France, ayant son siège social au 11, cours Valmy – 92800 Puteaux, représentée par Madame Agnès Gentils, Gérante de Sobi France.

2. Les catégories de données à caractère personnel collectées et traitées

Les catégories de données personnelles des Personnes Concernées que Sobi France est amenée à collecter et traiter sont les suivantes :

➤ **Données des Professionnels de santé :**

- données d'identité :
 - nom,
 - prénom,
 - signature,
- données de contact :

- adresse postale,
 - adresse électronique,
 - numéro de téléphone,
-
- données relatives à la vie professionnelle :
 - qualité,
 - spécialité,
 - numéro RPPS,
 - coordonnées professionnelles (adresse postale professionnelle, numéro de fax, adresse e-mail professionnelle).
-
- **Données des usagers :**
- données d'identification :
 - nom,
 - prénom,
 - coordonnées (adresse postale, numéro de fax, adresse e-mail).

 - données de santé :
 - état de santé,
 - traitement médical.

3. Les finalités du traitement de données à caractère personnel

Sobi France traite les données à caractère personnel des Personnes Concernées afin de lui permettre de répondre à leur demande d'information médicale, et assurer le suivi de ces demandes.

4. La base légale du traitement de données à caractère personnel

Le traitement de données à caractère personnel des Personnes Concernées réalisé dans le cadre des demandes d'information médicale résulte d'une obligation légale à laquelle Sobi France est soumise conformément au Référentiel de certification de l'activité d'information promotionnelle établi par la Haute Autorité de Santé (ou « HAS »), et aux dispositions de l'article L. 5122-1 du code de la santé publique.

5. La durée de conservation des données à caractère personnel

Pendant toute la durée de conservation des données personnelles des Personnes Concernées, Sobi France garantit leur confidentialité et leur sécurité afin d'éviter que des tiers non autorisés puissent y accéder.

Sobi conserve les données pendant une durée de dix (10) ans, à l'issue les données sont supprimées.

6. Les destinataires des données à caractère personnel

Certaines données à caractère personnel des Personnes Concernées peuvent être transmises, de manière sécurisée et temporaire, à des tiers lorsque cette transmission est nécessaire au respect des finalités précitées.

Dans ce cadre, les catégories des destinataires de ces données sont les suivantes :

- les services internes de Sobi France en charge de répondre aux demandes d'information médicale ;
- Sobi AB, la maison-mère de Sobi France ;
- une autorité de santé, si la loi l'exige.
- les prestataires suivants :
 - o la société IQVIA qui est amenée à répondre aux demandes d'information médicale pour le compte de Sobi France ;
 - o la société Alloga, qui est le dépositaire pharmaceutique en charge de la réception des commandes, des livraisons et de la gestion des réclamations ;
 - o la société Sérénité 24h/24, prestataire de permanence téléphonique qui peut être amené à recevoir des demandes d'information médicale relatives aux produits développés et commercialisés par Sobi France ;
 - o la société Kizeo, fournisseur de l'application qui permet la mise à disposition des salariés de Sobi France d'un formulaire de remontée d'une demande d'information médicale ;
 - o la société Patientys, prestataire de portage à domicile des spécialités pharmaceutiques de Sobi France qui est susceptible de recevoir des demandes d'information médicale relatives aux produits de Sobi France ;
 - o la société Medicibio, qui est le prestataire en charge de la coordination avec l'équipe de soins des injections à domicile pour les patients traités sous certaines spécialités de Sobi France dont l'objectif est d'améliorer l'observance et le bon usage des traitements. Dans ce contexte, la société Medicibio peut être amenée à recevoir des demandes d'information médicale ;
 - o la société La Netscouade, qui est le prestataire en charge de la modération des réseaux sociaux pour Sobi France. Dans ce cadre, elle est susceptible de transférer des demandes d'information médicale relatives aux produits Sobi France ;

7. Transferts de données hors Union européenne

Dans le cadre du traitement des données personnelles des Personnes Concernées aux fins de gestion des demandes d'information médicale, Sobi France peut être amenée à transférer certaines données à caractère personnel hors Union européenne. A savoir en Suisse, il s'agit d'un pays considéré comme assurant un niveau de protection adéquat par la Commission européenne. Ainsi que vers les Etats-Unis et l'Argentine par le biais de son sous-traitant, la société Iqvia. L'Argentine est également un pays considéré comme assurant un niveau de protection adéquat par la Commission européenne.

Sobi France souhaite assurer aux Personnes Concernées que la protection de leurs données à caractère personnel est sa priorité. A ce titre, la société Iqvia a encadré la sécurité des données des Personnes Concernées en signant, les clauses contractuelles types validées par la Commission européenne et a mis en place des mesures supplémentaires pour garantir un niveau de protection équivalent à celui prévu dans l'Espace économique européen.

8. Droits des Personnes Concernées

En application de la Règlementation applicable en matière de Données Personnelles, les Personnes Concernées disposent :

- d'un droit d'accès : il permet aux Personnes Concernées d'obtenir des informations concernant le traitement de leurs données à caractère personnel ainsi qu'une copie desdites données ;
- d'un droit de rectification : il permet aux Personnes Concernées de demander à ce que les données à caractère personnel qu'ils estiment inexactes ou incomplètes soient modifiées en conséquence ;
- d'un droit de limitation : il permet aux Personnes Concernées de suspendre le traitement de données à caractère personnel dont il fait l'objet tout en conservant les données traitées ;

Swedish Orphan Biovitrum France SARL
 Adresse postale : Tour Pacific 11 – 13 Cours Valmy 92800 Puteaux France
 Téléphone : [+33 1 85 78 03 40](tel:+33185780340)

Le droit à l'effacement, le droit d'opposition ainsi que le droit à la portabilité, ne s'appliquent pas lorsque le traitement est mis en œuvre pour répondre à une obligation légale.

Elles peuvent exercer leurs droits en adressant directement une demande par courriel au délégué à la protection des données de Sobi France à l'adresse électronique suivante : RDP.FR@sobi.com. Dans la situation où cela s'avérerait nécessaire, la fourniture d'une pièce justificative d'identité pourrait être demandée à la Personne Concernée afin de vérifier son identité.

Sobi France dispose d'un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande de la Personne Concernée pour y répondre.

Elle a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, 3, place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 7 (<https://www.cnil.fr>), autorité de contrôle en charge de la protection des données personnelles.